



Trail des Légendes de Brocéliande

Règlement et avenant 2022



TRAIL DE BROCELIANDE - Samedi 10 & dimanche 11 Septembre 2022.



LES EPREUVES

Samedi 10 septembre « LES BOUCLES DE VIVIANE »

Départ : site du MOTO-CROSS à Iffendic

- 17h00, courses BE et MI
- 18h00, course de 12km à fort dénivelé, ouverte aux cadets et plus

Dimanche 11 septembre

Départ : au lac de Trémelin (centre voile et nature) à Iffendic

- **7h55, trail « EXCALIBUR »** 52 km- 1300m D+ en solo ou en relais (relais au 23km à Saint-Péran), ouvert aux athlètes nés en 2002 et avant. Barrières horaires 13h au 3ème ravito 34km (6.8km/h) et 13h45 Descente du Coudrelle à 39.5km
- **8h55, trail « GRALL »** 26 km- 700m D+ ouvert aux athlètes nés en 2002 et avant
- **9h30, course nature « MERLIN »** 14 km- 300m D+ ouvert aux athlètes nés en 2006 et avant
- **10h00, course nature « ARTHUR »** 8,5 km-100m D+ ouvert aux athlètes nés en 2006 et avant

GRAND DEFI : « LES BOUCLES DE VIVIANE » + TRAIL « EXCALIBUR » - 12 + 52 km

PETIT DEFI : « LES BOUCLES DE VIVIANE » + TRAIL « GRALL » - 12 + 26 km

CHALLENGE « OUEST TRAIL TOUR » (OTT) :

- le trail « EXCALIBUR » entre dans le classement OTT pour les hommes et les femmes
- le trail « GRALL » entre dans le classement OTT uniquement pour les femmes

Les coureurs doivent suivre scrupuleusement les parcours balisés par les organisateurs et s'engagent à respecter l'environnement et les propriétés traversées.

DROIT D'ENGAGEMENT

- Trail Excalibur SOLO : 27€ - 580 dossards
- Trail Excalibur DUO : 30€ - 100 équipes
- Trail Graal : 20 € - 580 dossards
- Trail Merlin : 12€ - 480 dossards
- Arthur : 8€ - 340 dossards
- Les Boucles Viviane : 12€
- 30€ (défi 14 + 26), 37€ (défi 14 + 52) sam + dim

INSCRIPTION

Le Trail est ouvert aux licenciés et non-licenciés. Tout coureur doit fournir lors de son inscription :

- Soit un certificat médical de moins d'1 an à la date de l'épreuve, précisant : la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition ou Trail en compétition.
- Soit sa licence FFA Pour les licenciés FFA : Attention aux licences qui expirent le 31/08/2022 : Fournir un certificat médical de moins d'1 an à la date de l'épreuve ou la licence 2022-2023.

Les licences FFTRI et autres fédérations ne sont pas autorisées

Les licenciés TRI et autres doivent fournir un certificat de moins d'1 an à la date de l'épreuve, précisant : la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition ou Trail en compétition.

Une photocopie de ce document sera conservée par l'organisation. D'autre part les coureurs non-licenciés doivent contracter une assurance à titre individuel et les mineurs une autorisation parentale en plus du certificat médical.

Ouverture des inscriptions dès le 1er mai 2022 sur le site Internet Klikego

Date limite des inscriptions : Samedi 3 Septembre 2022 à 22h (dans la limite des dossards disponibles).

L'inscription sera définitive qu'après réception du dossier complet : du Certificat médical ou Licence 2022-2023 (FFA) et du Règlement, soit par chèque libellé à l'ordre de : EAPB, soit en ligne sur le site de Klikego.

CHRONOMETRAGE

Toutes les épreuves seront chronométrées par la société Breizh Chrono

DOSSARDS

Samedi 10 septembre de 10h00 à 12h30 au magasin I-Run RENNES /ST-GREGOIRE (312 rue René Collin) et de 16h00 à 18h30 sur le site du moto-cross à Iffendic
Dimanche 11 septembre à partir de 7h00 à Trémelin à Iffendic

RAVITAILLEMENT

Autonomie alimentaire complète, pas de solide sur le parcours, uniquement de l'eau

- Trail Long SOLO et Relais : 4 points d'eau
- Trail Graal + Merlin : 2 points d'eau

Assistance en course interdite

Obligation pour tous les concurrents de se munir d'un contenant à liquide (flasque, gourde, poche, gobelet...) afin qu'on le serve à partir de bouteilles.

Obligation pour les concurrents des courses Excalibur (52 km et relais) et Graal (26 km) de partir avec un minimum de 500ml d'eau et d'un ravitaillement solide

A l'arrivée, un ravitaillement complet sera servi

DROIT D'IMAGE

Du fait de son inscription, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement pour la promotion de celui-ci.

RECOMPENSES

Un lot souvenir sera remis à chaque concurrent à la remise des dossards.

Seront également récompensés :

- les 5 premiers hommes et femmes au classement scratch sur le trail « EXCALIBUR » et le « GRALL »
- les 3 premiers hommes et femmes au classement scratch sur les courses « MERLIN », « ARTHUR » et « LES BOUCLES DE VIVIANE »
- les 3 premiers CADETS et JUNIORS hommes et femmes sur la course « LES BOUCLES DE VIVIANE »
- la première équipe homme, femme et mixte sur le trail « EXCALIBUR » en duo
- les 3 premiers hommes et femmes sur le « GRAND DEFI » et le « PETIT DEFI »

Pas de récompenses par catégories

SECURITE ANNULATION RESPONSABILITE

La sécurité est assurée par une équipe de secouristes/médecin. Le Trail étant une course sur sentiers et routes ouvertes à la circulation, les concurrents devront respecter le code de la route et les consignes données par les signaleurs aux intersections dangereuses. Le comité d'organisation se dégage toute responsabilité en cas de non-respect.

Au-delà de la barrière horaire, l'organisation récupère le dossard du coureur, celui-ci n'est plus sous la responsabilité de l'organisation.

Si nécessaire, le rapatriement du coureur sur le site d'arrivée est assuré par l'organisation.

" En cas de force majeure, de décision préfectorale, de catastrophe naturelle, de crise sanitaire, ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents où des bénévoles, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve.

Un remboursement partiel du droit d'inscription pourrait être envisagé en fonction des frais déjà engagés. "

Les Organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou effractions.

RESPECT DU REGLEMENT

L'inscription à la course implique l'acceptation du présent règlement par le concurrent.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier, sans préavis, tout ou partie du règlement, programme ou autre donnée.

Toute la Team du Trail des Légendes vous souhaite à tous une très bonne course et beaucoup de plaisir !

Avenant I au REGLEMENT

TRAIL DE BROCELIANDE - Sam Dim 10 & 11 Septembre 2022



Clôture des inscriptions à J-8, c'est-à-dire le 3 septembre 2022 - 22h, à cette date tous les dossiers devront être complets :

- Certificat médical CAP / Trail / validé par l'organisation
- Ou la licence Athlétisme 2022-2023
- Et la charte du coureur validée

5 EPREUVES et des départs par VAGUES Dimanche 11 Septembre 2022

Départ par vagues : les concurrents seront informés par mail avant la course de l'horaire de départ en fonction du numéro de dossard

Relais	52 km	26 km	14km	8 km
7h45	7h55 : Elites H + Elites F	8h55 : Elites H + Elites F	9h30 : Hommes	10h00 : Hommes
	8h00 : Es + Se + MO Hommes	9h00 : Es + Se + MO Hommes	9h35 : Femmes	10h05 : Femmes
	8h05 : M1 et + H Ttes les femmes sauf les élites	9 05 : : M1 et + H Ttes les femmes sauf les élites		

Le temps officiel de chaque concurrent sera basé sur l'horaire de départ.

Aucune assistance de course ne sera autorisée sur aucun des parcours, dans aucune zone !

RESPECT DU REGLEMENT ET DE SON AVENANT

L'inscription à la course implique l'acceptation du présent règlement par le concurrent.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier, sans préavis, tout ou partie du règlement, programme ou autre donnée.

NEW ! EPREUVE D+ et des départs de courses JEUNES Samedi 10 Septembre 2022 AU MOTO CROSS

Horaires : 17h courses BE et MI, 18h course de 12km pour CA, JU et adultes

Toutes les courses seront équipées de puces

NEW ! DEFIS : 12 + 26 ou 12 + 52

Défis sur deux jours, départ le samedi soir pour Les boucles de Viviane et repartir le lendemain sur la course du Graal ou l'Excalibur. Un classement sera réalisé sur le cumul des deux courses.